

LETTRE D'INFORMATION DES DONATEURS DE L'ODP

# LE BULLETIN DE l'ODP

ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

## Osez Donnez Partagez



Vacances

## Le maintien des vacances malgré la crise sanitaire

Après le confinement et l'annulation des séjours pupilles, l'ODP se devait de trouver une solution pour que ses orphelins puissent bénéficier d'un petit moment d'évasion durant ces deux mois d'été. Les séjours Familles ont pu être maintenus afin que le parent restant ait la possibilité de partir avec ses enfants. Cet été, 68 familles ont bénéficié de cette prestation.



Evan, 7 ans, en compagnie de Franck Perrigault (psychologue, consultant et humoriste)

L'un de ces séjours s'est déroulé en Vendée. Animé par Franck Perrigault, psychologue, qui avait le souhait d'apporter une dimension psychologique à ce séjour via des pratiques artistiques (théâtre, chant, etc.). Retour sur ce séjour avec Sophie, maman de Léanna (13 ans) et de Maëlys (10 ans) :



**PAROLE DE MAMAN !**

“Ce séjour m’a fait un bien fou, tant pour le contexte vacances et détente que pour les rencontres que j’y ai fait. J’ai pu faire connaissance avec des personnes qui vivaient la même situation que moi et qui pouvaient me comprendre et m’aider psychologiquement.

Les regroupements que nous avons instaurés naturellement étaient un vrai moment d'échange et de partage. Les enfants ont pu sortir et oublier un peu leur quotidien.

Cette semaine, avec la présence de Mr Perrigault, ses conseils bienveillants et son écoute, m'a ouvert les yeux sur le mal-être qu'avait mes enfants et moi-même et nous aidera à avancer. Il a su nous rassembler et créer une réelle complicité entre les familles présentes.”

Frais d'inscription

**Merci**

## Soutien renforcé aux pupilles étudiants !

Les études supérieures peuvent s'avérer onéreuses, notamment si l'étudiant a besoin de se loger et n'opte pas pour l'université publique. Pour couvrir ses besoins lorsqu'il vient d'un milieu modeste, il peut avoir recours au prêt étudiant. Pour éviter un endettement trop important de nos pupilles à la sortie de leurs études et pour les encourager à suivre les études qu'ils veulent, sans être empêché par des contraintes financières, **l'ODP a renforcé cette année sa prestation en passant de 50 à 100% la prise en charge des frais d'inscription pour les études supérieures.**



Manon, 22 ans

### Interview de Manon et Margaux R.

Les 2 soeurs ont été prises en charge par l'ODP alors qu'elles avaient 8 et 9 ans au décès de leur père. Elles ont maintenant 22 et 24 ans.

**Quels sont vos parcours scolaire après le bac ?**

**Manon :** Après avoir effectué un Bac S, j'ai souhaité réaliser mes études en classe préparatoire aux grandes écoles, en prépa Mathématiques, Physique et Science de l'Ingénieur. Après

ces deux années de révisions acharnées, je me suis engagée sur trois ans dans une école d'ingénieur qui comprenait en dernière année un second diplôme à l'étranger en « Organisation et gestion industrielle ».

**Margaux :** J'ai également fait un Bac scientifique puis je suis partie pendant 4 ans en école de Kinésithérapie en Espagne.

**En quoi l'ODP a-t-elle pu t'aider dans la prise en charge des frais d'inscription ?**

**Margaux :** Cet école de Kinésithérapie étant une école privée, les frais de scolarité étaient assez onéreux. Avec l'aide de l'ODP, j'ai pu entreprendre mes études en toute sérénité. J'ai également pu me diriger vers une école qui me plaisait.

**Manon :** Pour ma part, cette école d'ingénieur m'intéressait pour son profil international et son

deuxième diplôme à l'étranger mais les frais d'inscription étaient très élevés. En plus de l'université privée de kinésithérapeute de ma soeur, il est vrai que notre mère n'aurait pas pu payer seule les deux frais d'inscription. L'aide que fournie l'ODP pour la participation aux frais a donc été décisive pour la réalisation de nos études et pour le bon déroulement de notre scolarité.

**Comment as-tu eu connaissance de l'existence de cette aide ?**

**Manon :** Lors du décès de mon père à mes 8 ans, les pompiers de la caserne à laquelle il était affecté ont informé ma mère de la présence de la prestation de prise en charge partielle des frais d'inscription. Dès mon entrée dans les études supérieures, nous avons donc réalisé la demande qui a été acceptée et qui m'a permis de réaliser mes études dans l'école que je souhaitais.

**Margaux :** En effet, les pompiers sont venus. Nous avons traversé une épreuve difficile, mais grâce à l'ODP nous avons pu entreprendre une reconstruction d'avenir solide qui nous permet aujourd'hui de nous épanouir dans notre profession.

**Que faites vous professionnellement maintenant ?**

**Manon :** Je suis actuellement en stage de fin d'étude chez Lindt & Sprüngli en tant que chef de projet et je tiens à remercier l'ODP pour toutes les aides qu'ils ont pu m'apporter et qui m'ont permis d'arriver là où j'en suis maintenant.

**Margaux :** En ce qui me concerne, j'ai fini mes études depuis 2 ans, je suis Masseur-Kinésithérapeute dans un cabinet libéral, et je dois aussi cette réussite en partie à l'ODP.

**Merci !**

## Lutter contre la fracture numérique dans le milieu scolaire

Le constat est sans appel. En France, c'est près de 13 millions de personnes qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies. D'après le ministère de l'Éducation nationale, entre 5 et 8% des élèves ont été perdus par leur professeur pendant le confinement. Parce que certains de nos bénéficiaires, des familles ou des étudiants précaires, se sont retrouvés dans cette situation, **nous avons souhaité modifier nos conditions d'attribution des ordinateurs afin que chaque pupille puisse commencer la rentrée scolaire ou universitaire avec un outil numérique.**



### Interview du Colonel Yves DANIEL, Vice-Président de l'ODP

#### Quelles étaient les anciennes modalités d'attribution ? Et quelles sont les nouvelles ?

La dotation ordinateur était attribuée aux jeunes qui entraient au CP, en 6ème, dans le secondaire (lycée) et en études supérieures.

A partir de maintenant, cette dotation se fera en fonction de l'âge qui coïncide à l'entrée ou à la sortie des classes précédemment citées. Cela correspond à 6, 11, 15 et 18 ans.

#### Pourquoi l'ODP a-t-elle voulu modifier ses conditions d'attribution ?

L'ancien système manquait de flexibilité, notamment avec l'augmentation du nombre d'orphelins pris en charge. En effet, le temps que notre service social reçoive les certificats de

scolarité, qu'il traite les demandes, qu'il vérifie que les conditions soient bien remplies puis qu'il passe les commandes, que les ordinateurs soient bien envoyés aux Unions départementales puis redistribués auprès des orphelins.

Au final, l'ensemble de ce processus faisait qu'il y avait un décalage trop important entre la rentrée des classes et le moment de la remise, souvent 4 à 5 mois. L'année scolaire était donc bien avancée. Le nouveau système va nous permettre de mieux anticiper les commandes. Les ordinateurs pourront donc être délivrés à nos pupilles à une date proche de la rentrée.

#### Quand cette décision sera-t-elle mise en place ?

Pour la rentrée 2020/2021. Il est évident que la crise du COVID19 a renforcé ce constat de décalage. Par rapport à l'apprentissage, les difficultés pour les familles, notamment par l'absence d'outils numériques, ont renforcé l'idée que nous avions de simplifier les conditions d'attribution.

#### C'est une décision exceptionnelle pour nos bénéficiaires. Combien d'orphelins vont bénéficier de cette prestation ?

Evidemment, puisque l'on va rattraper ceux qui ont eu l'âge auxquels on ajoute ceux qui auraient dû l'avoir. L'ODP a distribué près de 305 ordinateurs en 2019 alors que nous étions à 219 en 2018.

Il est évident que nous ne pourrions pas réaliser tout cela sans la solidarité des sapeurs-pompiers et la générosité de nos donateurs.



Union départementale et métropolitaine du Rhône- Don d'un ordinateur à Elsa



Union départementale de la Haute Garonne- Don d'un ordinateur à Melvyn et Nathan

### PAROLE DE PUPILLES !

"Cet ordinateur m'a fait un énorme plaisir car les revenus de ma maman ne nous permettaient pas d'en acquérir un. Cela va me rendre un grand service, ça m'a beaucoup touchée et je tenais à vous en remercier du fond de cœur. Je ne l'oublierai jamais."

Manon, 16 ans

"Je tenais à vous remercier sincèrement pour l'ordinateur que j'ai reçu, étant en première année de mes études supérieures. Merci à vous d'être toujours présents dans notre vie et notre bien-être."

Mattéo, 19 ans

Pour l'année 2020, ce sont 305 ordinateurs que nous allons distribuer !

Merci !

Solidarité

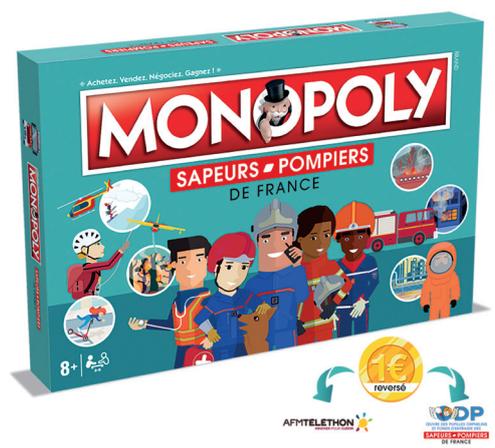
## Soutien à un sapeur-pompier en difficulté

Dans la région Grand Est, l'ODP est venue en aide à un sapeur-pompier volontaire. Père d'un enfant autiste en bas âge, la maman a du quitter son emploi pour pouvoir s'en occuper pleinement.

L'ODP a soutenu cette famille en apportant une aide pour financer des activités de stimulation et des biens de confort et d'hygiène pour le quotidien, coûteux et non pris en charge par la sécurité sociale.



Achat solidaire



## Finis les hôtels, bienvenu à la caserne !

Le jeu de société le plus connu de la planète se décline pour la première fois en version sapeurs-pompiers de France. De l'accident de la trottinette à la marée noire, vous incarnez un de ces héros du quotidien dont l'objectif est d'acquérir des compétences, des interventions et des postes de commandement.

Une version ludique du Monopoly pour mieux comprendre l'univers des sapeurs-pompiers qui trouvera certainement sa place au pied du sapin.

Vous pouvez l'acheter en ligne sur la Boutique officiel des sapeurs-pompiers de France ([www.laboutiqueofficiellepompiers.fr](http://www.laboutiqueofficiellepompiers.fr)).

Qui dit sapeur-pompier, dit solidarité ! C'est pour cette raison que pour tout achat d'un Monopoly Sapeur-Pompier, 1€ sera reversé à l'ODP et 1€ à l'AFM-Téléthon.

Rendez-vous



## Marseille, au coeur de l'innovation

La cité phocéenne accueille, du 14 au 17 octobre 2020 au Parc Chanot, la plus grande caserne de France. Elle accueillera la 127ème édition du Congrès national des sapeurs-pompiers de France.

Au programme, des colloques, des exposants qui montreront leurs dernières innovations et un espace grand public pour les petits comme pour les grands. L'ODP sera également présente sur le stand Sapeurs-pompiers de France.

*À très bientôt*

Le saviez-vous ?



## Quand le fondateur donne l'exemple !

Le Commandant Guesnet, fondateur de l'ODP, et son épouse n'avaient pas d'enfants. Au décès de madame en 1952, survivante de monsieur décédé en 1936, elle décide de léguer tous ses biens à notre association.

Depuis sa création, l'ODP est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie.

Grâce à cette forme de générosité, l'ODP a pu accroître ces ressources et ainsi développer et renforcer de nombreuses prestations pour les orphelins, leur famille et les sapeurs-pompiers en difficulté.



Contact

Pour obtenir des renseignements sur votre don, demandez Alban Migeot de Baran au 01.49.23.18.18  
 Pour en savoir plus sur les legs et l'assurance-vie, demandez Sophie de Place au 01.49.23.18.18  
 Directeur de Publication : Grégory ALLIONE



Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France  
 32 rue Bréguet - 75011 PARIS  
 Tél : 01.49.23.18.18  
 Mail : [odp@pompiers.fr](mailto:odp@pompiers.fr)